

AVIS DIVERS**LVMH
MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON**

Société Anonyme au capital de 152.300.959,50 euros.
Siège social : 22, avenue Montaigne – 75008 Paris.
775 670 417 RCS PARIS.

Aux termes d'un projet de transformation établi par le conseil d'administration en date du 30 janvier 2014 et déposé au greffe du tribunal de commerce de Paris en date du 27 février 2014, la société LVMH (la "Société") envisage d'adopter la forme de société européenne en application des dispositions du Règlement (CE) n° 2157/2001 relatif au statut de la société européenne et de l'article L. 225-245-1 du Code de commerce.

La transformation de la Société en société européenne ainsi que les termes du projet de transformation seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires du 10 avril 2014 ainsi qu'à l'approbation des assemblées générales d'obligataires.

À l'issue de la réalisation définitive de l'opération de transformation, la Société prendra la forme d'une société européenne et conservera sa dénomination LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton qui sera immédiatement suivie des mots « Société européenne » ou des initiales « SE ».

La transformation ne donnera lieu ni à la dissolution de la Société, ni à la création d'une personne morale nouvelle.

L'objet de la Société, son siège, sa durée, les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social ainsi que la composition de ses organes d'administration et de contrôle demeureront inchangés.

La transformation de la société en société européenne et son immatriculation au registre du commerce et des sociétés interviendront à l'issue des négociations relatives à l'implication des salariés et après son approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le conseil d'administration.

1400481